

## Communiqué de presse

08/07/2020

Lille

### Un observatoire au sortir de la crise sanitaire, et faire progresser la scolarisation des enfants handicapés.

**Encouragé par la Secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, l'ALEFPA s'est engagée le 11 mai, date du déconfinement, à suivre la re-scolarisation des enfants handicapés. L'observatoire a recensé, auprès des associations participantes, les situations et conditions de reprise de l'école pour les enfants handicapés.**

Encouragé par la Secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, l'AlefpA s'est engagée le 11 mai, date du déconfinement, à suivre la re-scolarisation des enfants handicapés. L'observatoire a recensé, auprès des associations participantes, les situations et conditions de reprise de l'école pour les enfants handicapés.

Jusqu'au 22 juin 2020, l'observatoire a pu mobiliser 237 établissements représentant 60 organismes gestionnaires. 13 127 enfants et adolescents accompagnés ont été identifiés, soit 8,29 % de la capacité totale des établissements médico sociaux consacrés aux enfants handicapés. Tous les territoires métropolitains et ultramarins ont contribué à l'observatoire.

Michel Caron a tenu à souligner la bonne coopération entre les enseignants, les professionnels du secteur médico-social et les parents.

L'ALEFPA a noté avec satisfaction les mesures prises pour faire progresser la scolarisation des enfants handicapés :

- Le recrutement de 4000 AESH, le lancement d'un numéro vert pour les familles et la création du livret du parcours inclusif
- La généralisation des équipes mobiles médico-sociales d'appui à la scolarisation
- Le développement des unités d'enseignement externalisées, dont celles qui doivent être consacrées aux enfants avec autisme.

C'est même répondant aux préoccupations exprimées à partir des travaux de l'observatoire.

Dans le cadre de la stratégie nationale pour une école de la confiance et en tenant compte des données recueillies, Michel Caron, Président de l'AlefpA, a formulé des propositions pour que la scolarisation des enfants handicapés progresse :

- 1) Ouvrir une conférence des associations gestionnaires pour partager les bonnes pratiques nées durant le confinement et qui ont permis, partout en France, d'assurer la continuité pédagogique pour les enfants handicapés.
- 2) Mobiliser les associations dans le cadre du projet vacances apprenantes pour éviter la rupture de la période estivale
- 3) Valoriser, partager et déployer les initiatives locales réussies
- 4) Préparer une enquête de rentrée, ciblée sur la prise en charge des enfants handicapés, associant les acteurs associatifs et l'éducation nationale
- 5) lancer des programmes de recherche associant les chercheurs et les professionnels, sur l'effet du confinement, des gestes barrières et de la crainte née de la COVID pour les enfants handicapés, analyser les motifs de rupture de parcours et chercher les voies d'amélioration des prises en charges individualisées.

**Contact presse :**

Vincent Logez  
06 89 10 22 20  
vincent.logez@alefpa.asso.fr

Michel Caron  
06 83 88 15 53  
michel.caron@alefpa.asso.fr